

## Faits marquants du Congrès mondial de la nature de l'UICN : Mardi 14 octobre 2025

Lors de l'avant-dernier jour du Congrès mondial de la nature 2025 de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), les membres ont examiné les activités menées par les sept commissions d'experts de l'UICN au cours des quatre dernières années et ont formulé des suggestions pour les travaux futurs. Ils ont également approuvé les états financiers de l'Union pour 2021-2024 et son plan financier pour 2026-2029, et examiné une série de motions liées à la gouvernance et au fond.

### Cinquième séance

La Présidente de l'UICN, Al Mubarak, a annoncé l'adoption des motions votées lundi concernant :

- la protection de l'intégrité des écosystèmes méso-pélagiques ;
- la promotion d'une relation éthique entre l'homme et l'océan ;
- la reconnaissance et le soutien de la gestion communautaire des ressources naturelles grâce à un financement dédié ;
- la lutte contre l'exploitation directe des espèces sauvages ; et
- la protection des écosystèmes et des communautés riveraines contre les impacts de l'hydroélectricité dans le Bas-Congo et dans le monde entier.

**Rapports des commissions :** Angela Andrade, Présidente de la Commission sur la gestion des écosystèmes (CEM), a présenté le rapport de la Commission ([CGR-2025-3.2-1 Annexe 3](#)), mettant en avant le travail et les réalisations de la CEM au cours des quatre dernières années, notamment : le travail des groupes de travail de la CEM sur la biodiversité et le changement climatique et une visibilité accrue lors d'événements de haut niveau. Elle a attiré l'attention sur les derniers produits de connaissance de la CEM, notamment la première [évaluation de la](#)

[Liste rouge des écosystèmes des glaciers tropicaux](#), la deuxième [norme mondiale sur les solutions fondées sur la nature](#) et les [lignes directrices pour la renaturation](#).

Le FOREST STEWARDSHIP COUNCIL, Mexique, a noté que la plupart des rapports se concentraient sur le développement conceptuel et a souligné l'importance d'appliquer ces concepts dans le monde réel.

**Rapport de la Commission pour la sauvegarde des espèces (CSE) :** Présentant le rapport de la Commission ([CGR-2025-6.1-1 Annexe 1](#)), le Président de la CSE, Jon Paul Rodríguez, a mis en avant les réalisations de la CSE, notamment : des publications telles que le [premier rapport annuel de la Commission](#) ; le développement d'un outil de visualisation des données en libre accès ; et la création de groupes nationaux de spécialistes des espèces.

WILDLIFE DIRECT KENYA a félicité M. Rodríguez pour avoir renforcé l'engagement en Afrique. L'ASSOCIATION DES FEMMES DE BAHREÏN POUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN a fait part de sa préoccupation quant au nombre nettement inférieur de centres pour la sauvegarde des espèces dans les régions d'Afrique et d'Asie.

La Présidente de la **Commission mondiale du droit de l'environnement (CMDE)**, Christina Voigt, a présenté le rapport de la CMDE ([CGR-2025-6.1-1 Annexe 2](#)) et a souligné la participation étroite de la Commission aux procédures consultatives sur le changement climatique devant la Cour internationale de justice, la Cour interaméricaine des droits de l'homme et le Tribunal international du droit de la mer, ainsi qu'aux processus multilatéraux tels que le Traité sur la haute mer, les négociations en vue d'un traité mondial sur les plastiques et les réunions sur le climat.

Plusieurs membres de pays en développement ont souligné les difficultés rencontrées pour faire respecter les lois



Vue de la salle pendant la sixième séance

environnementales et les décisions de justice et ont demandé à la Commission de renforcer ses efforts pour renforcer les capacités des avocats et des magistrats. Le CENTRO MEXICANO DE DERECHO AMBIENTAL a demandé qu'une plus grande attention soit accordée aux menaces auxquelles sont confrontés les défenseurs de l'environnement « qui donnent tout, y compris leur vie ». L'ASOCIACIÓN INTERÉTNICA DE DESARROLLO DE LA SELVA PERUANA a souligné la nécessité de mettre en œuvre la Convention de Minamata sur le mercure et de défendre les peuples autochtones vivant en isolement volontaire. La FINLANDE a souligné le besoin urgent d'un traité mondial sur les plastiques qui couvre l'ensemble du cycle de vie des plastiques. Le FONDOS MONDIAL POUR LA NATURE AU PAKISTAN a appelé le WCCEL à élaborer un tableau de bord ou un rapport sur l'état d'application afin de soutenir les efforts de la société civile pour faire respecter les réglementations environnementales. Le MALI a déclaré que la conservation de la nature est une condition préalable au développement durable et à l'éradication de la pauvreté.

Le Président par intérim de la Commission d'action pour le climat (CAC), Manuel Pulgar-Vidal, a présenté le rapport de la CAC ([CGR-2025-3.2-1 Annexe 1](#)). Il a rappelé les quatre domaines thématiques de la CAC : politique et justice climatique ; solutions et approches innovantes ; finance ; climat et nature, et participation de la CAC à différents cadres multilatéraux. Dans la deuxième partie de la présentation, Brendan Mackey, membre du comité directeur de la CAC, a qualifié le cadre actuel des traités sur le climat de « aveugle à la biodiversité » et a souligné l'importance accrue accordée par la CAC aux synergies entre la nature et l'action climatique.

SAVE ENVIRONMENT AND PEOPLE AGENCY a déploré que le financement climatique ne parvienne pas toujours aux communautés de première ligne. En réponse à une question de UNNAYAN ONNESHAN, Pulgar-Vidal a évoqué la valeur ajoutée du CAC par rapport au Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) dans la mise en relation de la science avec l'économie et les populations, tandis que Mackey a approuvé la demande visant à ce que le CAC implique davantage les réseaux vulnérables au changement climatique. RESERVA : THE YOUTH LAND TRUST a appelé à une plus grande inclusion des jeunes en tant que co-concepteurs de solutions durables afin de garantir la justice intergénérationnelle.

Le Président de la Commission mondiale des aires protégées (CMAP), Madhu Rao, a présenté le rapport quadriennal de la Commission ([CGR-2025-6.1-1 Annexe 3](#)), soulignant l'objectif principal qui consiste à promouvoir une conservation efficace

basée sur les zones dans le cadre des politiques mondiales en matière de biodiversité, en particulier l'objectif 3 du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal (GBF).

L'INSTITUT DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE DU KOWEÏT a suggéré d'inclure un jeune membre dans chaque commission. Le GABON a appelé au renforcement des partenariats stratégiques pour l'action locale, en mettant l'accent sur la protection du bassin du Congo. L'OUGANDA a salué la reconnaissance des gardes forestiers et, avec la CAMEROON WILDLIFE CONSERVATION SOCIETY, a souligné que l'accent devait être mis sur la gestion efficace des aires protégées. THE WILDLIFE TRUSTS a souligné la valeur unique et les défis particuliers auxquels sont confrontées les petites réserves pour rapprocher les gens de la nature. Le PARC NATIONAL DE HUSTAI a attiré l'attention sur les zones protégées en Mongolie gérées de manière indépendante par des organisations non gouvernementales (ONG), démontrant que les zones protégées peuvent être gérées au nom de l'État.

Le CENTRO DE CONSERVACIÓN, INVESTIGACIÓN Y MANEJO DE AREAS NATURALES a souligné l'importance de maintenir les différentes catégories d'aires protégées. Le SPRINGS STEWARDSHIP INSTITUTE a noté que les écosystèmes sous-représentés, tels que les sources, devraient être inclus dans les stratégies de protection. INTERNATIONAL INDIAN TREATY COUNCIL et ASOCIACIÓN INTERÉTNICA DE DESARROLLO DE LA SELVA PERUANA ont souligné l'importance d'inclure les peuples autochtones dans les discussions et les décisions relatives aux zones protégées.

**Adoption des mandats de la Commission :** Le Président de la CMAP, M. Rao, a rappelé les progrès réalisés au sein d'un groupe de contact chargé de réviser le mandat du CAC et la motion 121 (confirmant le statut de la Commission d'action pour le climat) et a indiqué qu'un consensus avait été atteint. Les membres ont approuvé les mandats de la Commission.

### Sixième séance

**Rapports financiers :** La Directrice générale de l'UICN, Grethel Aguilar, a présenté le rapport du Directeur général sur les finances de l'UICN pour la période 2021-2024 ([CGR-2025-6.3-1](#)). Elle a souligné que le portefeuille total de projets était passé de 800 millions de francs suisses en 2021 à 1,2 milliard de francs suisses en 2024 et a noté une augmentation des réserves. Louisa Chaubert, Directrice financière (CFO) du Secrétaire de l'UICN, a présenté les états financiers ([CGR-2025-6.3-1 Annexe 1](#)), soulignant en particulier l'augmentation des revenus des projets.

Nihal Welikala, trésorier de l'UICN, a présenté le **rapport du trésorier** ([CGR-2025-6.4-1](#)) et a noté que les perspectives



Vue du panel pendant la sixième assemblée



Les participants écoutent les délibérations.

de financement à long terme sont compromises par des facteurs géopolitiques défavorables tels que l'augmentation des dépenses de défense nationale et le vieillissement de la population. Avertissant que le modèle de financement traditionnel ne peut plus être considéré comme acquis, il a souligné cinq défis : augmenter les fonds non affectés ; augmenter le recouvrement des coûts des projets ; gérer les coûts de manière optimale en trouvant un équilibre entre la couverture des dépenses opérationnelles et les investissements visant à favoriser la croissance ; gérer les risques inhérents à un portefeuille important ; et constituer des réserves et des liquidités.

**Rapport du Comité des finances et de l'audit du Congrès :** Rick Bates, Président du Comité des finances et de l'audit, a invité le Congrès à approuver les états financiers vérifiés. VOICE OF PAKISTAN a demandé ce que signifiait l'expression « fonds-cadres », ce à quoi le directeur financier Chaubert a répondu qu'il s'agissait du financement de base fourni par certains gouvernements. BAHRAIN WOMEN ASSOCIATION – FOR HUMAN DEVELOPMENT a demandé pourquoi les passifs n'avaient pas diminué en 2021 en raison de la pandémie, ce à quoi le directeur financier Chaubert a répondu que les passifs sont dus à une date précise et ne sont pas nécessairement soumis à des conditions externes.

Plusieurs membres de la société civile ont fait état de difficultés à payer leurs cotisations en raison de la dévaluation de leur monnaie nationale par rapport au franc suisse ou au dollar américain et du système financier international injuste, et ont demandé d'envisager une révision des cotisations. L'ASOCIACIÓN GUYRA a demandé à l'UICN d'investir dans la durabilité des opérations et de réduire les frais généraux. À l'issue d'un vote, les membres ont approuvé les rapports financiers.

**Projet de plan financier de l'UICN pour 2026-2029 :** Mme Chaubert, Directrice financière du Secrétariat de l'UICN, a présenté le projet de plan financier de l'UICN pour 2026-2029 ([CGR-2025-6.7-1 Annexe 1](#)). Elle a noté que, si les recettes et l'excédent devraient augmenter et les dépenses non soumises à restriction rester relativement stables, le niveau de croissance des recettes ralentira parallèlement à la réduction de l'aide internationale.

En réponse à une question de l'AWAZ FOUNDATION PAKISTAN : CENTER FOR DEVELOPMENT SERVICES, le directeur général Aguilar a précisé que la croissance prévue des revenus provenant des cotisations des membres n'était pas due à une augmentation du montant des cotisations, mais à une augmentation du nombre de membres, en particulier des organisations autochtones et des gouvernements infranationaux. Répondant au MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ÉTAT DE CROSS RIVER, la Directrice générale Aguilar a expliqué que les investissements visent à remplacer les technologies de gestion financière obsolètes afin d'accroître l'efficacité, l'efficience et la transparence du Secrétariat. L'ALL-RUSSIAN SOCIETY OF NATURE PROTECTION a exhorté le Secrétariat à aider les membres à approcher des donateurs auxquels ils n'auraient autrement pas accès. En réponse à THE WILDLIFE TRUSTS, M. Aguilar a souligné que le niveau des cotisations est approuvé par les membres et réinvesti dans les différents services fournis par le Secrétariat aux membres. Lors d'un vote, les membres ont approuvé le Plan financier 2026-2029 de l'UICN.

**Rapport du Comité de gouvernance du Congrès :** Vivek Menon, Président du Comité de gouvernance du Congrès, a présenté les motions restantes sur la gouvernance (Motions C et D). Il a noté que [la Motion C](#) sur les modifications des statuts et règlements de l'UICN comportait quatre propositions distinctes :

- adopter les objectifs de l'UICN conformément à la vision stratégique à 20 ans de l'Union ;

- renforcer l'alignement des statuts de l'UICN sur le droit suisse ;
- clarifier les procédures de nomination et d'élection, et fournir des orientations sur les activités de campagne, entre autres ;
- mettre en place une procédure d'appel contre les décisions définitives du responsable des élections.

Les membres ont longuement discuté d'une proposition concernant la constitution d'un quorum pour les amendements aux statuts par vote électronique entre les sessions du Congrès. La FRANCE a souligné l'importance de cet amendement, notant que la modification des règles fondamentales de l'Union devrait nécessiter la participation et le vote d'un nombre suffisant de membres.

Compte tenu des préoccupations en suspens, le Président de la session, Peter Cochrane, Vice-président de l'UICN, a accordé aux membres plus de temps pour examiner cet amendement proposé. Le vote a été ouvert pour le reste de la Motion C, et les membres ont approuvé toutes les motions, à l'exception de celle concernant le quorum.

M. Menon a ensuite examiné [la Motion D](#), relative à l'introduction d'un mécanisme d'exonération des cotisations pour les membres confrontés à des difficultés financières exceptionnelles. Il a expliqué que les conditions de *force majeure* prévues par cet amendement comprendraient les catastrophes, les conflits armés, les crises économiques graves et les pandémies, et a invité les membres à voter sur le texte ajoutant les « sanctions internationales » à la liste des conditions.

Le CENTRO MEXICANO DE DERECHO AMBIENTAL a demandé des précisions sur ce qui constitue une « crise économique grave ». Le COMITÉ RÉGIONAL DE L'UICN POUR L'AFRIQUE DU NORD a estimé que les conditions de *force majeure* devraient être enregistrées par un pays ou une région dans son ensemble pour qu'une exonération des cotisations puisse être envisagée.

Sandrine Friedli Cela, responsable juridique de l'UICN, a indiqué que les demandes d'exonération des cotisations seraient examinées au cas par cas et a expliqué que les cas de *force majeure* sont des situations indépendantes de la volonté des membres. Un membre du Cameroun a souligné la nécessité de définir clairement les critères d'exonération des cotisations, soulignant que l'examen de chaque cas pourrait devenir une tâche écrasante.

Le PAKISTAN a demandé si la reconnaissance des sanctions internationales aurait une incidence sur une ONG dans un pays soumis à des sanctions à long terme. Un membre iranien a souligné l'importance d'inclure les sanctions comme condition pour l'exonération des cotisations. Les membres de la Fédération



**Marina Silva**, Ministre de l'Environnement et du Changement climatique du Brésil, reçoit la médaille commémorative John C. Phillips.

de Russie ont souligné que les sanctions internationales affectaient l'accès des ONG au financement, ce qui avait une incidence sur le paiement des cotisations, et, avec le SÉNÉGAL, ont souligné la nécessité de soutenir les membres en situation difficile.

Un membre de la Nouvelle-Zélande, s'exprimant via la plateforme en ligne, a proposé de reformuler l'amendement en « circonstances impérieuses ».

La TUNISIE a demandé une explication au promoteur de l'amendement. Le promoteur, la FRANCE, a expliqué que les sanctions internationales ne constituent pas juridiquement un cas de *force majeure*. L'UKRAINE a demandé la suppression des sanctions internationales, soulignant que leur inclusion dans cette liste serait contraire au droit international.

Plusieurs membres ont proposé de reformuler l'amendement, soulignant que les membres de catégorie A faisant l'objet de sanctions internationales ne devraient pas être exemptés du paiement de leurs cotisations. Les membres examineront l'amendement révisé mercredi.

**Rapport d'étape du Comité des résolutions et discussion et vote sur les Motions :** Les membres ont examiné, voté et approuvé les motions suivantes :

- 32 (Protection des monts sous-marins et des écosystèmes marins vulnérables contre les pratiques destructrices) ;
- 59 (Intensifier les mesures d'élimination de la pollution plastique pour protéger la santé humaine, la biodiversité et l'environnement)
- 73 (Définir un cadre solide pour le Positif pour la nature pour les entreprises afin de mobiliser le soutien des entreprises, de la société civile et des gouvernements en faveur de contributions positives envers la nature à intégrité élevée, alignées sur le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal) ;
- 84 (Développer une bioéconomie circulaire et durable au service d'une alimentation et une agriculture durables) ;
- 107 (Accroître le leadership autochtone dans la protection de la nature et du sacré) ;
- 143 (Élaboration d'une politique et d'orientations de l'UICN relatives à l'intelligence artificielle et à la conservation, ainsi qu'à l'intégrité des preuves numériques) ;
- 145 (Réaffirmer l'engagement de l'UICN en faveur du multilatéralisme et de la coopération mondiale) ; et
- 148 (Soutenir le rétablissement et la restauration des écosystèmes du Liban touchés par la guerre).

M. Rodríguez a expliqué le processus d'élaboration de la Motion 87 (politique de l'UICN sur la biologie synthétique en relation avec la conservation de la nature) et a noté que les membres avaient également présenté la Motion 133 (moratoire sur le génie génétique des espèces sauvages dans les écosystèmes naturels). Il a expliqué que les groupes de contact avaient discuté de la possibilité de concilier les motions, mais avaient décidé de ne pas le faire, préférant les examiner séparément.

L'ALLEMAGNE a demandé le retrait de la Motion 87 jusqu'à ce que le texte de la Motion 133 soit mis à la disposition des membres. Après une longue discussion, le Président de la session, M. Cochrane, a décidé de procéder à la présentation de la motion. Contestée par certains membres, cette décision a été soumise au vote. Les membres ont voté en faveur de la décision du Président et ont procédé à la présentation de la Motion 87. Deux amendements à la motion ont été examinés. Le premier amendement, qui a été rejeté lors du vote, proposait d'ajouter un texte supplémentaire au préambule, tandis que le second amendement, qui a été approuvé par les membres, portait sur le deuxième paragraphe du dispositif. Les membres ont voté en faveur de l'ensemble de la motion.

### Septième séance

**Cérémonie de remise des prix :** La cérémonie de remise des prix de l'UICN a été présidée par Sean Southey, Président de la Commission de l'éducation et de la communication. Le Président du jury, M. Menon, a remercié les membres du jury pour le temps qu'ils ont consacré à la sélection des lauréats.

Marina Silva, ministre de l'Environnement et du Changement climatique du Brésil, a reçu in absentia le prix John C. Phillips Memorial Award, en reconnaissance de ses services exceptionnels dans le domaine de la conservation internationale.

Simon Stuart, ancien Président de la CSE, a reçu la médaille commémorative Harold Jefferson Coolidge, en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle à la conservation de la nature et des ressources naturelles.

Silvia Earle, fondatrice de Mission Blue, Jeffrey McNeely (en son absence), ancienne scientifique en chef de l'UICN, et John Robinson, ancien Vice-président du Conseil de l'UICN, ont reçu le prix de membre honoraire de l'UICN en reconnaissance de leurs nombreuses années de services exceptionnels dans le domaine de la conservation de la nature à travers le monde.

Le numéro d'IISD consacré au compte rendu final du Congrès mondial de la nature 2025 de l'UICN sera disponible le samedi 18 octobre 2025, La version Française suivra sous peu [ici](#).



Photo de groupe à la clôture de la cérémonie de remise des prix de l'UICN